



Lutte contre
la précarité
énergétique
Bilan d'activité
2020



FIER D'ÊTRE SOLIDAIRE

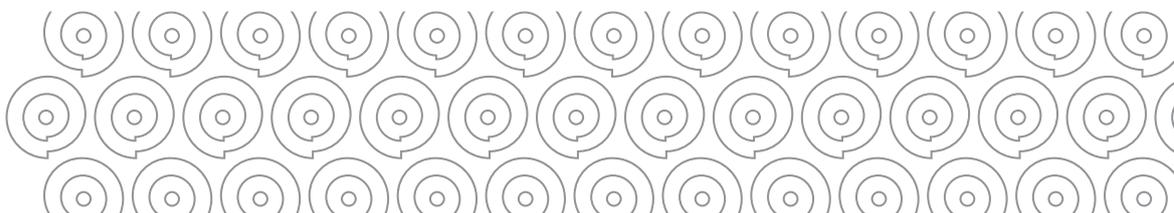


Table des matières

I- La VEE, axe fort de la lutte contre la précarité énergétique	3
Les visites eau énergie, physionomie 2020	3
Etude d'impact des VEE	4
II- Animation du SDIME et dynamique partenariale	6
L'animation départementale du SDIME	6
Des chargés de visite en action	8
Un réseau des donneurs d'alerte mobilisé	12
Le « plus » des porteurs de solutions	12
III- Des aides du Département en appui des conseils	14
L'Aide à la Maitrise et aux Économies d'Énergie	14
Les autres aides financières de Finistère Solidarité Logement	14
Les aides à la pierre pilotées par le Département	14
IV- Les projets et objectifs 2021	16
Étendre et conforter le réseau de donneurs d'alerte	16
Poursuivre la professionnalisation des chargés de visite	16
Retrouver le chemin des visites à domicile	16

Un SDIME adapté pour rester accessible

Le contexte sanitaire exceptionnel 2020 aura conforté le choix volontariste du Département du Finistère d'inscrire son action en faveur de la lutte contre la précarité énergétique dans le cadre du **Service Départemental d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie**. Le **SDIME**, outil opérationnel, partenarial et de terrain s'est adapté et a pu continuer de proposer des réponses concrètes, parfois partielles mais constituant toujours un début de réponse pour les plus mal lotis.

L'année passée aura en effet exacerbé les conséquences de la fragilité énergétique des ménages aux revenus les plus modestes. Confinés dans des domiciles souvent inconfortables et énergivores, **cette crise met encore davantage en évidence la nécessité de poursuivre le travail axé sur les Visite Eau Énergie (VEE)** mis en œuvre par le SDIME. **262 nouveaux ménages finistériens ont ainsi pu bénéficier d'une VEE en 2020** grâce à la vigilance du **réseau des donneurs d'alerte**.

Les **diagnostics effectués par les chargé.es de visite** issus des **Agence locales de l'énergie et du climat (ALEC) et du Département** ont pu être réalisés au besoin à distance pour se préserver mutuellement des risques. Des équipements de protection ont garanti la continuité des visites à domicile qui demeurent le meilleur moyen d'analyser le bâti, les équipements, les habitudes de consommation et de transmettre de manière pédagogique les conseils personnalisés pour créer ce lien de confiance avec chaque famille qui conditionne souvent leur engagement dans les suites à donner.

Cette période aura été riche d'enseignements, **une évaluation du dispositif menée sous forme d'enquête téléphonique** par les chargé.es de visite, au plus sévère du confinement, nous éclaire sur la diversité des impacts, nos représentations, les pistes d'amélioration. Le bon accueil fait aux sondeurs lors des appels aura dans un contexte morose aussi permis des moments de partage et de chaleur humaine.



I- La VEE, axe fort de la lutte contre la précarité énergétique

Les visites eau énergie, physionomie 2020

Depuis plus de dix ans, le Conseil départemental du Finistère propose **des solutions** aux **locataires et propriétaires occupants en situation de vulnérabilité énergétique** qui s'appuient sur des visites gratuites à domicile en partenariat avec **les agences locales de l'énergie et du climat** finistériennes : **les visites eau énergie -VEE-**

La visite Eau Énergie propose sur un format de 2 à 3 h00, un tour complet du logement pour :

- Détecter les causes d'inconfort et/ou de surconsommation,
- Analyser les factures et contrats d'abonnements,
- Repérer les logements énergivores nécessitant des travaux de rénovation énergétique,
- Sensibiliser aux éco-gestes (remise de petit matériel pour favoriser les économies d'eau et d'énergie),
- Informer sur les différentes aides mobilisables (financières, accompagnement technique, juridique ou social...) et les différentes orientations possibles,

Au cours de l'année 2020, 262 diagnostics sociotechniques ont été réalisés.

Répartition départementale :

**ALECOB : 26 visites en Pays Centre Ouest Bretagne,
ENER'GENCE : 87 visites en Pays de Brest (hors Brest Métropole)
Conseil départemental : 65 visites en Pays de Cornouaille,
HEOL : 42 visites en Pays de Morlaix,**

En 2020, la crise sanitaire a entraîné une suspension totale des visites à domicile pendant deux mois. **Une adaptation des visites en période de confinement et en sortie de confinement a été nécessaire.** Les VEE ont pris différentes formes **avec des modalités de pré-visite à distance ou des visites uniquement à distance.** (Cf. **Partie II** Des chargé-e-s de visite en action).

ménages ayant bénéficié d'une pré-visite distance suivi d'une visite à domicile	40
ménages ayant bénéficié uniquement une visite à distance	29

Plus de **1400 diagnostics sociotechniques** ont été effectués depuis le lancement du dispositif en 2007.

Etude d'impact des VEE

71 personnes ont été interrogées au cours d'une enquête par téléphone menée entre le 28 avril et le 2 juin 2020 portant sur les ménages ayant bénéficié d'une visite eau-énergie au moins un an plus tôt dans le périmètre du SLIME départemental.

Il s'agissait d'évaluer l'impact du programme sur les ménages pour apprécier l'évolution de leur situation et de mesurer l'efficacité du dispositif au regard des modalités et des moyens mis en œuvre pour chaque étape du programme.

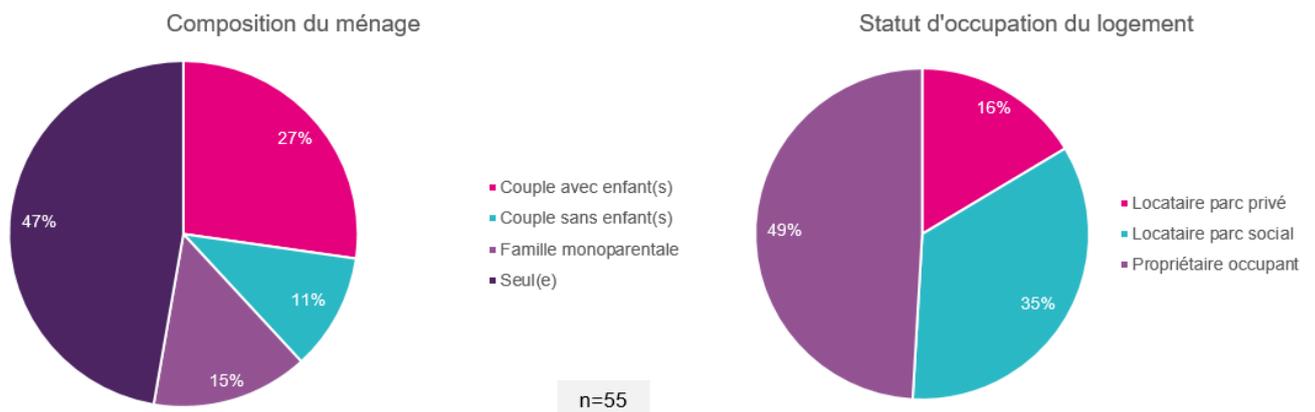
Ci-dessous quelques éléments de contexte et les principaux enseignements, et retrouver aussi page 9 *les retours d'impressions de Nolwenn RAGEL*, une des chargées de visite ayant mené ces enquêtes téléphoniques :

(Les membres de notre espace collaboratif Mission lutte contre la précarité énergétique peuvent accéder à l'exhaustivité de l'enquête sur notre site. Vous n'êtes pas encore membres, alors demandez votre accès à mlpe@finistere.fr)

A/ Profil des ménages

Les ménages sont en majorité des personnes seules et propriétaires

- | **Ce profil correspond bien au profil moyen des personnes accompagnées par le SLIME**
- | **75% des ménages sont composés de 2 personnes ou moins**
 - Composition du ménage et nombre de personnes rattachées au foyer ne renvoient pas exactement à la même notion, ce qui explique les différences notamment entre le nombre de personnes seules et le nombre de personnes rattachées au foyer de 1.
- | **49% des ménages interrogés et qui n'ont pas déménagé sont des propriétaires occupants**
 - Les locataires de parc privés (16%) sont sous représentés par rapport au ménages accompagnés par le SLIME
 - Cette proportion peut avoir une influence sur la capacité des ménages à entreprendre des travaux de rénovation par exemple



B/ Synthèse des résultats de la « mise en action » suite à une visite :

- 
Accès aux droits
 - **84% des ménages ont échangé avec un acteur (ANAH, travailleurs sociaux etc) conseillé durant la visite**
 - **67% des ménages comprennent mieux les aides auxquelles ils ont droit, ce qui se traduit par un passage à l'action concernant ces aides pour 34% des ménages**
 - Les ménages se sont particulièrement dirigés vers le chèque énergie, reçu à T1 par 53% des ménages contre 38% à T0
- 
Travaux
 - **Des travaux sont en cours ou ont été réalisés chez 46% des ménages, dont deux tiers déclarent que la visite les a aidé à passer à l'action**
 - Ceci est validé par une plus forte proportion de passage à l'action chez ceux pour qui les travaux avaient été préconisés lors de la visite
- 
Ecogestes
 - **Les ménages se souviennent de quelques écogestes mais en ont adopté systématiquement une bonne partie**
 - En particulier, le fait d'aérer, de dégager les radiateurs et de baisser la température du frigo sont très adoptés
- 
Equipement
 - **Les équipements les plus installés lors de la visite (ampoules basse conso, mousseurs et thermomètre frigo) sont jugés comme utiles et favorisent les écogestes**
 - **Les ménages qui ont remplacé de gros équipements ont opté systématiquement pour des appareils moins énergivores**
- 
Factures
 - **Les factures sont suivies plus régulièrement par deux tiers des ménages grâce à la visite et mieux comprises par plus d'un tiers (sachant qu'un autre tiers les comprenaient déjà bien avant)**
 - Il reste 33% de ménages qui ne comprennent toujours pas leurs factures

C/ Synthèse sur les effets observés

- 
Déménagement
 - **23% des ménages ont déménagés depuis la visite, dont la moitié grâce à la visite**
 - La majorité des ménages ayant déménagé sont satisfaits de leur nouveau logement
- 
Confort ressenti
 - **Une évolution positive est à noter dans la sensation de froid ressentie par les ménages, amenant à 51% le nombre de ménages qui déclarent souffrir du froid à T1**
 - L'amélioration sur ce critère s'est produite surtout chez des ménages ayant déménagé ou entrepris des travaux
 - **L'inconfort thermique reste cependant un problème pour les ménages qui ne sont que 21% à être satisfait de leur confort**
 - **On observe une légère dégradation sur la sensation d'humidité des ménages, bien que les travaux et le déménagement aient une influence positive sur ce critère**
- 
Evolution des conso
 - **Presque un tiers des ménages considèrent qu'ils ont fait des économies d'énergie, et ce sans réduire leur confort depuis la visite**
 - Cependant ils sont 71% à considérer leurs factures encore trop importantes
- 
Difficultés à payer les factures
 - **En effet, 60% des ménages continuent à avoir des difficultés à payer leurs factures, dont 20% pour lesquels c'est souvent le cas**
 - **Cependant on observe une baisse de la part des ménages qui sont en situation d'impayé en T1.**

II- Animation du SDIME et dynamique partenariale

L'animation départementale du SDIME

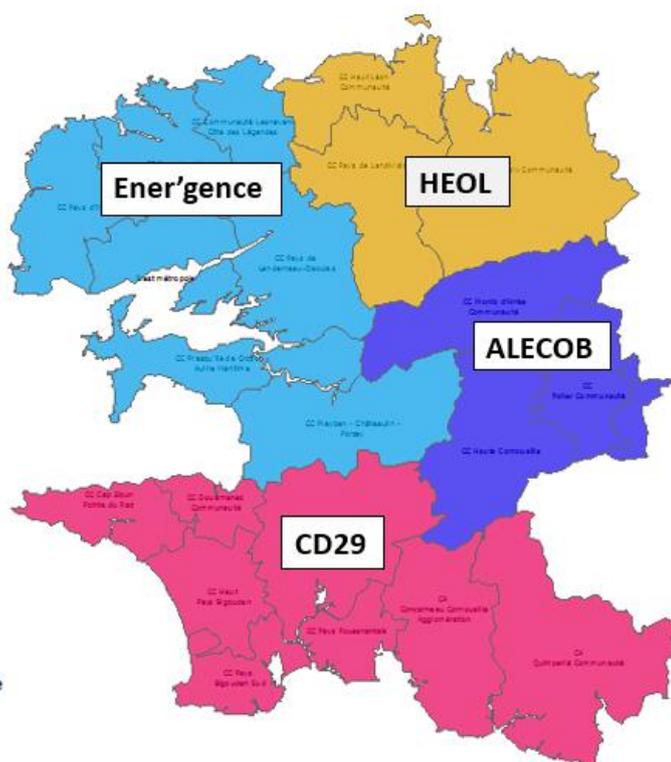
Un dispositif avec 4 implantations départementales

Le dispositif SDIME est ancré sur chacun des 4 Pays, hors Brest métropole, en partenariat avec trois Agences Locales de l'Energie et du Climat. Il est piloté et animé par la Mission Lutte contre la Précarité Energétique du Conseil départemental, au Service Habitat Logement de la Direction Insertion Emploi Logement Développement, située à Quimper.

Energence
Agence Energie Climat
des Pays de Brest

3, rue Keravel
29200 Brest
☎ 02 98 33 15 14
✉ contact@energence.net

-  Pays de Brest
-  Pays de Cornouaille
-  Pays de Morlaix
-  Pays Centre Ouest Bretagne



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE
ET DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

38 rue du Mur
29600 Morlaix
☎ 02 98 15 18 08
✉ contact@heol-energies.org



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE
ET DU CLIMAT DE CARHAIX-PLUGUER

Maison des services publics
Place de la tour d'Auvergne
29270 Carhaix-Plouguer
☎ 02 98 99 27 80
✉ contact@alecob.org



FÉDÉRATION D'ÉNERGIE SOLIDAIRE
Service départemental
d'intervention pour la
maîtrise des énergies
☎ 02 98 76 22 35
✉ mlpe@finistere.fr

Une équipe composée d'un animateur départemental et de 6 chargés de visite

Mikaël Le Roy

*Animateur de la Mission Lutte contre la
précarité énergétique*

SDIME 29

Conseil départemental du Finistère



Jean Baptiste Tréguer et Enora Breton

(remplaçante de Florent Coquio depuis sept. 2020)

Chargés de visites

Ener'gence

Pays de Brest



Claire Label

Chargée de visites

Alecob

Pays du Centre Ouest Bretagne



Retrouvez nos autres chargés de visites dans la partie « Des chargé-e-s de visite en action ».

En 2020, le Département contribue au financement de 6 postes de chargés de visite répartis entre 3 ALEC et un poste internalisé au Service Habitat-Logement de la DIELD. La mise en action des mesures de lutte contre la précarité énergétique du SDIME reposent sur eux.

Des temps forts de la mission LPE

- Deux **cellules LPE** ont été réalisées, coordonnées par l'animateur de la mission LPE, une en présentiel et l'autre par visio conférence, à chaque fois avec la participation des chargés de visite, des conseillers logements des Directions des Territoires d'Action Sociale et des porteurs des thématiques du Service Habitat Logement du Département. C'est un lieu d'échange de l'actualité, de partage des situations complexes et d'échanges sur des postures et des savoirs faire professionnels.
- Le **Comité d'atterrissage de novembre 2020** s'est aussi déroulé par visio conférence. Comme chaque année il a permis de présenter à une soixantaine d'acteurs de la LPE un bilan chiffré et des actions engagées au quotidien par les chargés de visite. A suivre ces illustrations du quotidien de chargé-e-s de visite.
- Si les VEE sont axées principalement sur le conseil individuel et familial, les **chargés de visite animent** aussi des **sessions de sensibilisation auprès de professionnels, des bénévoles et des ménages.**

Des chargés de visite en action

Les chargés de visite, pour rendre plus attractive et efficace la VEE, **diversifient leurs modes d'intervention pour capter l'attention, susciter l'intérêt de différentes manières ou tout simplement faire face aux contraintes rencontrées.**

Des chargées de visite face au COVID



Cécile Cloarec
Chargée de visites
D'Ener'gence

Cécile CLOAREC, chargée de visite sur le secteur du Pays de Brest, témoigne : « l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. Deux périodes de confinement, annoncées par le Gouvernement, ont amené tout-un-chacun à s'adapter et à innover dans la manière de travailler. Les chargés de visite, lors de ces périodes de confinement, ont continué, autant que possible, à accompagner les ménages en situation de précarité énergétique, en proposant des pré-visites téléphoniques dans l'attente de pouvoir réaliser, par la suite, les visites à domicile.

Force est de constater que ces pré-visites téléphoniques ont permis, non seulement d'apporter un premier niveau de conseils, mais aussi de créer du lien, avec les ménages isolés, pendant ces périodes de confinement. Plusieurs personnes seules et familles monoparentales ont ainsi été accompagnées, pendant 6 semaines, sur le suivi hebdomadaire de leurs consommations d'énergie. Ce rendez-vous téléphonique, clairement attendu par les ménages, a permis de donner des conseils, de transmettre des écogestes, de faire le suivi des consommations d'énergie chaque semaine mais également, de prendre tout simplement des nouvelles des personnes.



Puis, lorsqu'il a ensuite été possible de se rendre au domicile des ménages, nous avons constaté que certaines préconisations proposées, lors des pré-visites téléphoniques, avaient déjà été mises en place. **Non seulement de créer du lien social, les pré-visites téléphoniques nous ont aussi permis d'instaurer un lien de confiance avec les ménages, ravis de nous rencontrer ensuite physiquement, et de conforter l'intérêt des premiers écogestes mis en place ».**



Nolwenn Ragel
Chargée de visites
HEOL



Lors du comité d'atterrissage 2020, Nolwenn RAGEL s'est chargée de présenter contexte et objectifs de l'évaluation, et a partagé des témoignages ou impressions recueillis lors de l'enquête téléphonique auprès des ménages sur les bénéfices des VEE.

1. Le contexte d'évaluation du SLIME départemental :

L'évaluation s'inscrivait dans une démarche nationale d'évaluation de l'ensemble des SLIME (Service locaux d'intervention pour la maîtrise des énergies). En effet, 15 collectivités et structures ont participé à cette enquête sur leurs territoires. Cette évaluation était coordonnée par le CLER et soutenue par deux cabinets.

KIMSO créée en 2014 est un cabinet de conseil et d'évaluation en impact social, qui accompagne les organisations dans l'optimisation et la valorisation de leurs actions au service de l'intérêt général.

Solibri est spécialisée dans la prise en compte des problématiques sociales de la transition énergétique. Elle accompagne et forme les professionnels dans le développement d'actions de lutte contre la précarité énergétique. Elle agit pour concilier transition énergétique et justice sociale.

2. Les objectifs de l'évaluation :

- Comprendre et mesurer l'impact que ce programme a sur la situation des ménages bénéficiaires (amélioration du confort, baisse des factures, etc.) et mesurer l'impact sur les territoires (impact sur les écosystèmes, les jeux d'acteurs).
- Identifier les opportunités d'amélioration du programme SLIME et des dispositifs locaux : ce qui fonctionne ou pas et les préconisations ;
- Outiller les collectivités en matière d'évaluation via la construction d'un kit d'évaluation leur permettant de prendre en main de manière autonome l'évaluation de leur dispositif.

3. Mes retours suite aux échanges avec les ménages contactés :

71 ménages finistériens rencontrés il y a au moins un an dans le cadre de visites eau-énergies ont été interrogés.

Nos appels ont été bien reçus par les ménages. Ils se sont rendus disponibles pour répondre au questionnaire.

Je tiens à préciser que, les appels ont été réalisés durant le premier confinement. Période compliquée où le lien social était parfois rompu.

Les personnes au téléphone étaient contentes d'expliquer, un an après, leur situation. Il se souvenait très bien de la visite et notamment de la personne chargée de la visite.

Les ménages ont apprécié la visite à leur domicile se rappelant des éco gestes conseillés et les comportements à adopter pour faire des économies d'énergie. Ils disent avoir fait des économies sans pour autant diminuer leur confort.

Ils sont satisfaits des éco-équipements distribués notamment le thermomètre hygromètre qui permet de mesurer la température et l'humidité dans le logement. Malgré tout, certains ménages nous ont aussi fait remarquer que les équipements ne fonctionnaient pas correctement ou plus du tout comme l'exemple des ampoules LED.

Retrouvez les principaux résultats de l'évaluation dans la partie **Etude d'impact des VEE** page 4.

L'animation des Caf'énergie à la mission locale sur le Pays de Cornouaille

Jean Christophe Boissy
Chargé de visites
Conseil départemental
du Finistère



En collaboration avec **Marjolaine BOLZER** conseillère Mission locale de Cornouaille.

CAF'ENERGIE à la Mission Locale de QUIMPER

Ateliers du 12 et 15 octobre 2020

Les Caf'énergie existent depuis plusieurs années.

La Mission Locale de QUIMPER a sollicité la mise en place d'atelier pour intervenir auprès du public qu'elle accompagne. Sur les 4209 jeunes accompagnés, 27% sont en logement autonome.

Les Missions locales du département connaissent le dispositif puisqu'elles orientent des situations pour la mise en place de VEE.

Les ateliers à mettre en place avaient pour objectif de toucher un public vulnérable : La tranche des 16-25 ans qui vit une période de cohabitation. C'était aussi l'occasion d'organiser un événement pour participer à la semaine nationale des Missions Locales autour de l'éco-responsabilité.

Le choix de l'action s'est porté sur 2 temps :

1) L'entrée dans le logement. Le but était de passer en revue tous les points de vigilance à avoir lorsqu'on recherche un logement : savoir poser des questions sur le bâti, les équipements tel que le ballon d'eau chaude, la chaudière au gaz, le compteur électrique, électriques, les modes de chauffage, avoir des repères de consommation.

2) Le 2ème temps se portait sur la question d'habiter, de vivre dans son logement et d'adopter des éco gestes. Avec l'idée de mettre en lien avec la notion « gestion de son budget ».

En retour, quelques analyses :

Les réunions ont concerné 5 participants sur le premier temps et 7 sur le 2ème temps. Plusieurs inscrits ont annulé en dernière minute (stage et emploi trouvé).

Certains jeunes connaissaient déjà une situation de logement autonome, d'autres étaient accueillis en structure d'hébergement, d'autres encore vivaient chez leurs parents.

Les jeunes ont montré de l'intérêt par leur participation active. D'ailleurs les participants du premier groupe sont revenus au 2ème temps. Ils avaient beaucoup de questions sur les notions de consommation des équipements. Ils faisaient partager leur connaissance et leur vécu du fonctionnement des équipements électro-ménagers ou autres recherches de logement.

La mission Locale fait remplir un questionnaire dans le cadre d'une démarche qualité.

Il en ressort que les participants ont noté que les ateliers répondaient globalement à leurs attentes, et qu'ils ont trouvé le contenu instructif. Ils ont apprécié la distribution de petits équipements (les même qui sont fournis lors des VEE).

D'autres ont pu ramener le manque de l'atelier concernant la question des consommations d'eau qui n'a pas été abordé.

Au regard des publics souvent fragilisés qu'accompagne la Mission Locale Marjolaine et moi-même nous nous étions questionnés, entre autre, sur la durée des Caf'Energies afin que les informations transmises soient le mieux reçues possible par le public.

Nous faisons le constat que le temps m'a manqué pour évoquer tous les points envisagés. Après nous avons axé l'intervention sur la richesse de l'échange.

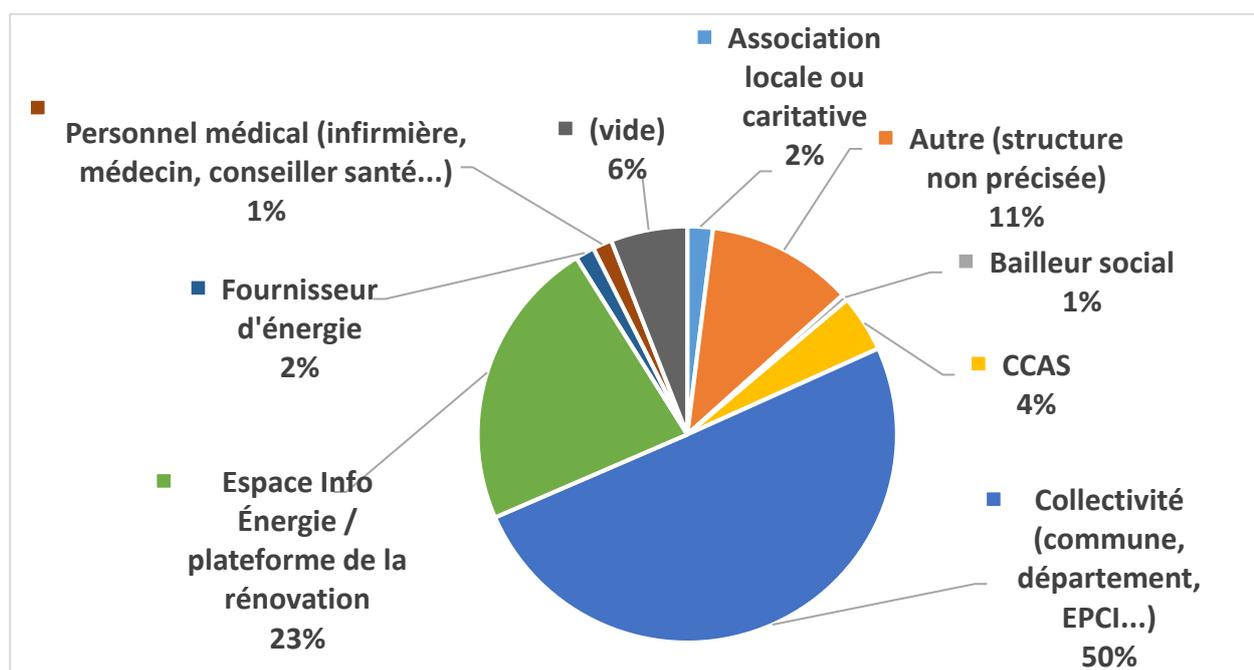
Ces premiers ateliers ont permis d'ouvrir sur perspectives de VEE au regard des besoins des personnes et de faire connaître le dispositif.

Enfin, au regard, de l'aspect positif de ces interventions il a été décidé de pérenniser les actions dans le temps et de façon régulière.

Un calendrier annuel va être proposé afin qu'une fois par trimestre des réunions d'info se poursuivent dans le cadre du dispositif « Garantie Jeune ».

Un réseau des donneurs d'alerte mobilisé

Le réseau de donneurs d'alerte continue de s'étoffer et chacun participe activement au repérage des ménages les plus vulnérables. En 2020 les ménages orientés vers une VEE par des structures hors service social départemental représentent 50% des repérages, ce qui valide l'option prise d'intensifier la sensibilisation aux réseaux des bénévoles du secteur caritatif, de professionnels hors de la collectivité. Cette modalité « **d'aller vers** » présente l'intérêt de faire émerger les besoins d'un public plus large que celui accueilli par les services sociaux. C'est notamment le cas de propriétaires occupants aux revenus moyens néanmoins éligibles au FSL dérogatoire. Les situations les plus complexes sont abordées de façon tripartite entre les chargés de visite, les conseillers logement du Département et les donneurs d'alerte.



Source SOLIDIAG-Année 2019

Le « plus » des porteurs de solutions

De nombreux partenaires sont associés de près ou de loin à l'action du SDIME 29. Deux sont soutenus financièrement par le Département pour leurs actions spécifiques dans la lutte contre la précarité énergétique.

Les Compagnons bâtisseurs de Bretagne couvrent le Pays de Cornouaille et le secteur de Brest. L'association réalise des interventions suite aux visites eau énergie -petits travaux, accompagnement technique, aide à l'installation d'équipement- qui complètent les différents outils d'aide à la mise en œuvre des préconisations, proposés par la collectivité et ses partenaires -accompagnement social, aides financières... En 2020 l'action a poursuivi son développement sur le Pays de Cornouaille et projette de s'ancre sur le périmètre de Poher communauté.

L'Union Départementale CLCV du Finistère propose un programme d'actions en faveur du logement. L'association participe activement à la lutte contre la précarité énergétique à travers un accompagnement des ménages pour une gestion maîtrisée des consommations d'eau et d'énergie. Elle organise à ce titre des campagnes de prévention, des formations pour ses bénévoles et des temps de sensibilisations collectives auprès des ménages. La CLCV est aussi donneur d'alerte du SDIME 29. Au cours de l'année 2020, la CLCV a été présente dans 15 villes du Département, assurant des permanences sur 27 lieux différents.

III- Des aides du Département en appui des conseils

L'Aide à la Maitrise et aux Économies d'Énergie

Un soutien à la réalisation de travaux et à l'achat d'équipements peu énergivores

Afin de soutenir les ménages dans la mise en œuvre des préconisations formulées au cours des visites, le Département propose :

L'**Aide à la Maitrise et aux Économies d'Énergie** (AMEE). Elle permet au ménage d'être aidé pour l'achat d'équipements électroménagers classés comme peu énergivores (montant maximum de 450 €) et/ou la réalisation de travaux de rénovation énergétique (montant plafond de 2 000 €).

Au cours de l'année 2020, **62 aides** ont été accordées **pour un montant de 38 300 €**.

Les autres aides financières de Finistère Solidarité Logement

Les aides aux factures d'énergie

En 2020, le fonds de Finistère Solidarité Logement -FSL- a permis d'aider sur le volet énergie **1004 ménages** pour un montant global de **307 600 €**. Le montant moyen de ces aides, accordées sous forme de subventions, s'élève à 306 €. Pour rappel, seuls les fournisseurs d'énergie, EDF et Engie, conventionnent avec le Département et contribuent au Fonds de solidarité logement. EDF finance, par ailleurs, au titre d'actions préventives dans le cadre du FSL, le petit matériel « éco-énergie » installé lors des VEE.

Les aides aux factures d'eau

Au cours de l'année 2020, **661 aides financières** du FSL ont été accordées pour un montant total de **115 700 €**. Le montant d'aide moyen s'élève à 214 €.

D'autres aides financières peuvent être attribuées par la collectivité pour des dépenses liées aux énergies dans le cadre des **Fonds Unique d'Aide** et **d'Avenir Jeunes 29**, accordées sur leur volet « urgence » essentiellement pour des dépenses immédiates de chauffage hors électricité, gaz et réseau de chaleur.

Les aides à la pierre pilotées par le Département

Le programme national « habiter mieux » s'est décliné en deux offres distinctes pour aider les ménages à gagner en confort thermique dans un logement ancien.

Habiter mieux « Agilité » : aide financière à des travaux simples de changement de chaudière ou de mode de chauffage, d'isolation des murs intérieurs ou extérieurs, d'isolation des combles aménagés ou aménageables (programme sur 2018 et 2019 pour le dépôt des dossiers, dont une part a été décidée en 2020).

Habiter mieux « Sérénité » : aide financière à des bouquets de travaux d'amélioration des performances énergétiques (gain minimum demandé de 25% avec, en 2020, une aide « sortie de passoire », soit des subventions plus élevées en cas de gain énergétique d'au moins 35 % et saut de 2 étiquettes énergie du fait des travaux).

Au cours de l'année 2020, ces deux dispositifs ont concouru à la **rénovation de 2302 logements sur l'ensemble du Finistère**, dont 1 169 Agilité et 1 133 Sérénité. Le **montant moyen des aides accordées observé sur le territoire de délégation du Conseil départemental s'est élevé à 3 485 € par logement dans le cadre d'Agilité et 9 435 € par logement dans le cadre de Sérénité**. Il s'est monté à **13.415 € en cas de « sortie de passoire » Sérénité**.

Étendre et conforter le réseau de donneurs d'alerte

Des rencontres avec les donneurs d'alerte ont été organisées au lancement du programme et se poursuivront en 2021. L'enjeu est d'identifier d'autres professionnels, intéressés par la démarche, amenés à interroger dans leur pratique l'une ou l'autre des dimensions de la précarité énergétique. La porte d'entrée peut être la question des consommations d'énergies, celle de l'habitat dans son confort, son adaptation, celle de la santé de son occupant...

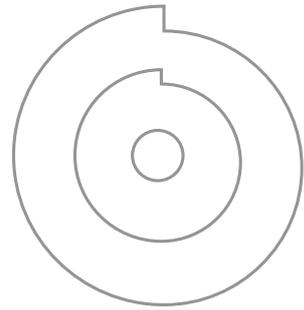
Il s'agit aussi en interne de la collectivité de renouveler les informations sur les VEE aux nouveaux arrivants des 3 Directions territoriales d'action sociale.

Poursuivre la professionnalisation des chargés de visite

La fonction de chargé de visite est un nouveau métier qui nécessite de continuer à construire ses savoirs faire et de se tenir informé en permanence sur un domaine, la précarité énergétique, au cœur de l'actualité et des mesures engagés pour faire face aux bouleversements du changement climatique. Plus concrètement nos chargés de visite doivent aussi se prémunir des risques liés à leur pratique professionnelle : fréquemment confrontés à des biens immobiliers vétustes ou en mauvais état (Habitat indigne), ils doivent être formés et certifiés notamment par une habilitation électrique à jour pour s'assurer de leur propre sécurité.

Retrouver le chemin des visites à domicile

Le Service Départemental d'Intervention pour la Maitrise des Energies est configuré pour assurer plus de 400 visites eau-énergie chaque année. C'est dans les foyers que s'exerce de la manière la plus pertinente cette prestation. Nous espérons que 2021 puisse permettre de reprendre plus facilement les visites à domicile pour atteindre cet objectif chiffré et le stabiliser dans les années à suivre.

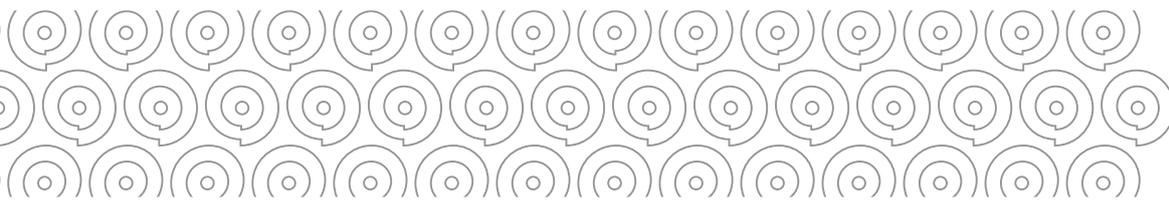
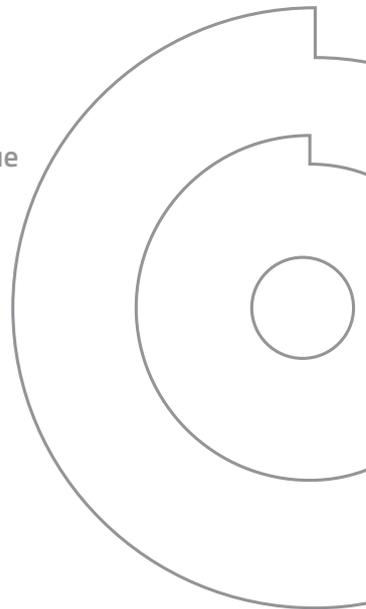


Conseil départemental du Finistère
Direction insertion, emploi, logement, développement
Service Habitat logement - Mission lutte contre la précarité énergétique

32, boulevard Dupleix, CS 29029, 29196 Quimper Cedex

Tél : 02 98 76 22 35

mlpe@finistere.fr



www.finistere.fr    



FIER D'ÊTRE SOLIDAIRE